

**ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE ET ÉNONCIATIVE DES
PHRASES AVERBALES DANS LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES
D'AHMADOU KOUROUMA**

Sia Modeste GNATO

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Email : gsiamodeste@yahoo.com

Résumé : Dans *Les soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma, les phrases averbales se remarquent par leur récursivité et leur hétérogénéité structurelle. L'étude montre que la régularité de ces suites syntagmatiques revêt un caractère plurifonctionnel dans l'œuvre. D'une part, ces structures « affranchies » de prédication verbale ont la même aptitude à rendre toutes les inflexions de la pensée pareillement aux constructions verbales. De l'autre, la fréquence de suites averbales confère une caractéristique d'oralité au discours narratologique de Kourouma.

Mots clés : Averbales (phrases), activateurs prédicationnels, monorhème, dirhème, prophrase

Abstract: The averbals sentences leave apprehended by their recursion and structural heterogeneity in *Les soleils des Indépendances* of Ahmadou Kourouma. The study shows that the regularity of these phrasal suit is a multifunctional character in the work of the writer. On the one hand, these structures "franked" verbal preaching have the same ability to make all the inflections of thought similarly to verbal constructions. On the other, the frequency of averbales suites in the novel gives a chromaticism of orality in narratological speech Kourouma.

Keywords: Averbals (sentence), activators prédicationnels, monorhème, dirhème, prophrase

Introduction :

Plusieurs chercheurs ont axé leurs travaux sur les œuvres d'Ahmadou Kourouma dans l'optique de découvrir le génie créateur de l'écrivain ; l'allusion est faite, notamment, à J-C. Blachère (1993), à G. Manessy (1994), etc. Certains ont abordé le volet lexical, d'autres le volet stylistique ou thématique. Si l'espace linguistique de l'écrivain ivoirien demeure un lieu de confluence de bilinguisme et de transculturalité entre « malinkisation » du français et « francisation » du malinké, il est difficile d'occulter que, dans cet univers plurilinguistique, la récursivité des constructions averbales semble fonctionner de concert avec les autres types « d'africanisme » pour construire la dimension sémantique de l'œuvre. L'emploi des phrases non verbales qui constituent l'une des marques de particularisation du roman, suscite pour nous moult interrogations dont principales se formulent ainsi: quelle est la typologie des constructions averbales dans l'œuvre ? Comment expliquer leurs usages en situations interactionnelles ? Quelle est la valeur des structures averbales dans le roman de Kourouma ?

Nous partons du postulat que le recours régulier aux suites averbales dans *Les soleils des Indépendances* n'est pas accidentel et qu'il répond à une visée de conférer une empreinte d'oralité à l'écriture de l'auteur. Dans la présente contribution, nous analyserons les structures averbales afin de faire ressortir les effets de sens de leur usage. Le travail se décline en trois points : après une approche définitionnelle de la phrase averbale, nous abordons la phase descriptive et explicative de l'étude. Dans le dernier point, l'on se demande si l'usage des phrases averbales constitue une marque de l'oralité représentée dans l'œuvre. Tous ces points seront précédés d'une présentation du corpus et de la méthode d'analyse utilisée.

1. Élaboration du corpus et méthode d'analyse

Le corpus est constitué d'occurrences d'unités averbales relevées dans *Les soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma (1927-2003). Ecrivain talentueux de l'Afrique noire francophone, la notoriété de l'auteur ivoirien n'est plus sujette à caution. Il a été, en effet, lauréat du grand prix du livre international de l'Académie royale de Belgique et de l'Afrique noire après la publication de son roman *Les soleils des Indépendances* en 1970. Ses

productions littéraires témoignent d'une originalité sans pareille des points de vue thématique, langagier et stylistique, et surtout du fait de « l'africanisation » du français en général et de la « malinkisation » de cette langue en particulier. Dans l'univers romanesque « kouroumien », basilectes⁴³, aphorismes, proverbes et « langage de petit nègre » « coexistent » et se combinent avec cohérence, dans une parfaite symbiose pour la construction sémantique de l'œuvre de sorte à permettre un ancrage socioculturel malinké. Comme méthode d'étude, nous recourons à l'analyse de contenu selon L. Bardin (1983, p. 36) qui est « *une technique d'analyse objective [...] quantitative du contenu non manifeste des communications* »⁴⁴. Cette approche méthodologique a été appliquée en trois étapes dans le cadre de notre recherche. La première a servi à un relevé systématique de toute structure averbale. La deuxième a été mise à profit pour la partie descriptive et explicative. La dernière a été utilisée pour le volet interprétatif de notre étude. Concernant le volet descriptif et explicatif de l'étude, nous utilisons les grammaires structurale et énonciative et pour une partie à la pragmatique. Ces théories grammaticales sont convoquées dans la classification des unités averbales, dans l'étude de leur structure et dans l'analyse des niveaux d'hierarchisation de thèmes et rhèmes. La pragmatique a servi pour le commentaire des valeurs illocutoires et pour celui des intentions énonciatives de quelques personnages.

2. Approche définitionnelle de la phrase averbale

Les constructions averbales s'appréhendent comme des structures énonciatives sans verbe principal. En d'autres termes, il s'agit des suites syntagmatiques ne comportant aucun constituant à même de marquer les nuances de temps, de nombre, de personne et d'aspect. C'est pour cette raison que E. Benveniste (1966, p. 159) considère les suites averbales comme

⁴³ - Le basilecte désigne un registre de langue des locuteurs n'ayant pas une bonne maîtrise du français du fait que ceux ont, le plus souvent, interrompu les études au cycle primaire. Le français basilectal se caractérise par une forte présence d'emprunts aux langues locales et par de nombreuses subversions morphosyntaxiques.

⁴⁴ - Selon Bardin, cette technique d'analyse s'applique à des discours de toute nature en vue d'extraire les contenus non apparents et de les interpréter. L'auteur subdivise l'approche en trois étapes : *l'exploitation du matériel, le traitement des résultats et leur interprétation*.

« intemporel, impersonnel ». Toutefois, il importe de noter que la non-présence d'un prédicat verbal « n'empêche pas la manifestation d'une modalité de phrase et d'un acte de discours » (Le Goffic, 1993 :510). Lefeuve s'inscrit aussi dans la même logique définitionnelle étant donné qu'elle conçoit la phrase averbale en termes de « structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité, selon deux possibilités. Le prédicat averbal est relié par la modalité, à un sujet explicite ou implicite. Ou bien, le prédicat est simplement posé par la modalité. Des éléments extra-prédicatifs peuvent apparaître dans la constitution de la phrase averbale ». (Lefeuve, 2003 : 29). Malgré l'apparente simplicité de ces définitions, elles revêtent un caractère générique. Cette généricité est motivée par la circonscription des prophrases comme, « *Demain !* », « *Oui ! Oui !* », « *Non ! Non !* », « *D'accord !* » dans la catégorie des unités averbales et ce, du fait que ces unités sont l'expression d'une délimitation temporelle pour certaines, d'une approbation ou d'une désapprobation d'un locuteur pour d'autres. L'aperçu typologique des constructions averbales élaboré dans la section ci-après sera la combinaison des paramètres définitoires évoqués.

3. Aperçu typologique des phrases averbales dans l'œuvre

Les critères de classification sont hétérogènes du fait qu'ils sont contextuels et subséquents à la vision analytique des linguistes. Ainsi, dans la diversité des approches classificatoires, alors que certaines études privilégient la nature grammaticale du syntagme patronyme de la structure averbale (L. Tesnière, 1959), d'autres théoriciens (R-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, p. 514-517 ; F. Lefeuve, 2003 ; M. Riegel et al., 2009, p. 458-460) élaborent leur mode classificatoire en fonction du nombre des termes de l'énoncé ou en fonction de la longueur des unités averbales. Pour ces derniers, les constructions « monomorphématiques » se distinguent des unités « plurimorphématiques ». Chaque critère classificatoire comporte certes des avantages et des limites mais nous préférons évoluer en marge de ces considérations en adoptant un rangement fondé sur la dichotomie de la structure informationnelle de phrases averbales comme C. Bally (1932, pp. 35-36): le *monorhème*⁴⁵ et le *dirhème*. Un

⁴⁵ - L'usage de ce vocable a été développé par l'École de Prague, en particulier par les théoriciens Mathesius et Dames (1974) dans les années 1920. La rhématisation consiste à faire porter le rhème par le sujet et le thème par le prédicat ; autrement dit, c'est le fait

tel mode de catégorisation n'est pas sans limites pour l'analyse mais il présente des avantages résumés en deux points : Primo, il donne lieu à un classement cohérent pour lequel un certain nombre de phrases dont les têtes syntaxiques appartiennent à des catégories grammaticales variées peuvent se regrouper autour d'une même séquence descriptive et explicative. Secundo, ce mode de rangement permet d'analyser au sein d'une seule classe le procédé de dislocation en périphérie gauche (*talentueux, l'auteur de « Les soleils des Indépendances » !*) ou en périphérie droite (*Les soleils des Indépendances, quelle œuvre révolutionnaire !*). Sur la base de ces précisions, nous déclinons cette partie en deux sections intitulées les types monorhématique et dirhématique.

3.1. Les phrases averbales de type monorhématique

Du point de vue syntaxique, les monorhèmes se caractérisent par l'emploi d'un syntagme. Ils expriment un « *acte de parole par lequel une pensée est exprimée avec l'aide de toutes les ressources de l'expression spontanée (circonstance, geste, mimique, intonation) en se servant d'un signe d'idée emprunté à la langue* » (A. Sechehaye, 1950, p. 10). Ces unités sont aussi remarquables par leur hétérogénéité et leur variance est fonction de la nature catégorielle du syntagme qui les compose. Dans cette section, cette catégorie regroupe tous les segments discursifs identifiés comme monorhème y compris les prophrases et les expressions idiolectales auxquelles Kourouma recourt régulièrement à travers le discours prêté aux protagonistes de l'œuvre. Les multiples occurrences de ces unités averbales sont utilisées pour la majorité

d'un locuteur apportant un commentaire (propos), ou une information nouvelle sur le thème. La dichotomie thème/ rhème a été reconduite par Charles BALLY, dans *Linguistique générale et linguistique française*. ([1932], 1965). Cet auteur soutient que « toute énonciation comprend logiquement deux termes, la chose dont on parle et ce qu'on en dit; ce qu'on en dit est le *propos* ou *prédicat* (dans le sens large); le terme qui est l'occasion du *propos* est le *thème* ou sujet (dans le sens large » (p 101). Le terme dirhème est alors usité pour caractériser un énoncé contenant à la fois les portions thématique et rhématique.

dans la structure de monologue intérieur ou dans un contexte de discours direct à travers des énoncés à caractères injonctif, interrogatif ou exclamatif, paramètres qui constituent le substrat de la dynamique narratologique. Selon la nature du syntagme patronyme du thème ou du rhème, on distingue les phrases nominales, interjectives, les expressions idiolectales et prophrastiques.

3.1.1. La phrase nominale

La phrase nominale doit s'appréhender ici comme tout segment averbal se regroupant autour d'une tête nominale, doté d'une autonomie syntaxique et énonciatif; à ces caractéristiques s'adjoint celle qui consiste à réaliser une prédication en acte assortie d'une modalité énonciative. C'est dans cette perspective que nous observons les énoncés suivants :

1. « Avez-vous eu une matinée paisible ?

La paix seulement ! Et toi ? la journée a-t-elle apporté la paix ?

La paix ! Les volontés d'Allah et des saints ont été faites... » (p.65).

2. « **Le soleil ! Le soleil !** Le soleil des Indépendances maléfiques emplissait [...] grillait, assoiffait l'univers pour justifier les malsains orages des fins d'après-midi. » (p.11)

3. « **Un incendie ! Un incendie !**

Ce cri fit sursauter Fama. Et c'était bien cela : un immense feu de brousse comme un orage... » (p.93)

A l'exception de l'énoncé (1), les phrases nominales en italique (gras) sont thématiques dans la mesure où elles permettent au locuteur de présenter des faits non suivis de commentaires dans la même séquence énonciative. Du point de vue structurel, il s'agit des monorhèmes constitués d'un SN (Dét. + Nom). Contrairement à l'exemple (3), les unités averbales (1) et (2) ne sont pas dotées d'une autonomie syntaxico-sémantique étant donné la nécessité de recourir au contexte discursif antérieur ou postérieur pour leur interprétation. L'énoncé (1) (*La paix !* les volontés d'Allah et des saints ont été faites...) est un segment dialogal, une réponse de Salimata suite à l'interrogation d'Abdoulaye le marabout. De modalité exclamative, c'est un énoncé de type descriptif en raison de l'état d'âme de l'épouse de Fama qu'il traduit. Tel est le cas pour l'exemple (2) (*Le soleil ! Le soleil !*) dont la particularité se remarque par une

réduplication substantivale. La réduplication est un procédé rhétorique permettant d'exprimer, par la répétition complète ou partielle d'un mot ou d'un de ses morphèmes, la réaction d'un locuteur. Dénommée *mot-phrase réactif* (G. Dostie, 2012), elle apporte une *valeur* augmentative/intensive au substantif en cause. L'usage rédupliqué du SN « *le soleil !* » confère ici un contenu emphatique à l'acte locutoire de Fama et permet une mise en saillance du profond ressentiment qui l'anime, lequel est consécutif aux graves injures, aux outrages et aux préjudices que celui-ci a subis « sous les soleils des Indépendances ». Cette situation explique l'ardent désir de vengeance qui ronge ce personnage, mais un désir qui ne peut malheureusement être réalisé parce qu'annihilé par un puissant « dispositif liberticide » mis en place par les nouveaux dirigeants de la république de « la Côte des Ebènes ». Une telle justification tient son fondement des segments énonciatifs antérieurs et en partie du sémantisme de l'adjectif « maléfiques » combiné avec le vocable « Indépendances » dans la séquence « *Le soleil des Indépendances maléfiques emplissait [...] grillait, assoiffait l'univers pour justifier les malsains orages des fins d'après-midi* ». (p.11)

Le même procédé de réduplication est aussi remarqué dans la phrase (3) où l'emploi réitéré du SN « *un incendie* » atteste d'emblée la présence d'une insistance. Toutefois, à l'opposé de l'énoncé précédent, celui-ci est une phrase substantivale de type existentiel, les nominales existentielles étant « des phrases à un seul terme [...] dont la fonction est d'exprimer l'existence » (F. Lefeuvre, 1999, p. 67). Dans cette optique analytique, « *Un incendie ! Un incendie !* » peut être combiné avec le présentatif de spécification d'existence : « *il y a* » → (*il y a un incendie*). La suite remplira alors une fonction interpellatrice à laquelle est lié « le tressautement de Fama ».

3.1.2. La phrase interjectivale

La phrase interjectivale désigne ici toute structure caractérisée comme une « une sorte de cri que l'on jette dans le discours pour exprimer un mouvement de l'âme, un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel » (M. Grevisse, 1969, p. 1027). Du point de vue énonciatif, ces unités linguistiques traduisent l'état d'âme du sujet parlant. Composés de locutions interjectives ou de substantifs ayant subi une « migration » catégorielle du fait

d'une dérivation paradigmatique⁴⁶, les monorhèmes servent ici à exprimer le sentiment des interactants dans leurs différentes modalités : l'étonnement, la surprise, la douleur, l'admiration, le dépit, etc. L'allusion est faite, en l'occurrence, à quelques énoncés suivants :

4. « **Dommmage !** Dommage que l'aïeul Bakary n'ait pas attendu, n'ait pas tout écouté ». (p.99)
5. « - Des vapeurs érotiques inopportunes faillirent boucher l'inspiration du marabout. **Sacrilège !** Du revers de la main il les chassa [...] » (p.72)
6. « - Menteries ! Menterie ! Ronronna le vieil affranchi. Menterie ! **Aiu ! Aiu !** Je suis le plus vieux de la province » (p.111)
7. « Partout me poussent des douleurs ; heureusement que je suis un vieux fauve, vieux clabaud, vieille hyène ! **Euh ! Euh !** » (p.111)

Les monorhèmes (4) et (5), en caractère gras, présentent des interjections à base substantivale (*dommmage !*, *sacrilège !*). L'interprétation de ces éléments discursifs nécessite que nous nous référions pour l'exemple (4) au contexte de gauche et de droite pour l'énoncé (5). Ce faisant, on se rend compte que le fragment interjectif (4) traduit l'empathie du narrateur face au décès annoncé à Bakary alors que l'énoncé (5) révèle le trouble psychologique du marabout. Le dérangement émotionnel de ce 'prêtre-exorciseur' a été déclenché après que celui-ci a aperçu la poitrine lascive et envoûtante de Salimata à découvert pendant un moment donné de la cérémonie. « *Sacrilège !* » est de ce fait une mise en mot de la lutte interne, lutte pour inhiber un brusque réveil libidineux qui a failli altérer la séance sacrée d'exorcisme pour laquelle concentration et communion parfaite avec les « génies » sont les gages de réussite. Le monorhème correspond dans ce contexte à une expression spontanée marquée par une forte charge émotive du devin.

3.1.3. Les expressions idiolectales

⁴⁶ -Contrairement à la dérivation syntagmatique, la dérivation paradigmatique entraîne le « mouvement » de la catégorie morphologique du mot, le plaçant ainsi dans un autre paradigme.

Les expressions idiolectales regroupent l'ensemble des usages langagiers propres à un individu donné, s'exprimant oralement (C. Bavoux, 1997, p.165). Elles permettent de concilier la nécessité de communiquer avec les autres, d'exprimer sa façon particulière d'être et de penser, ses goûts et ses besoins. (Idem). En guise d'illustrations, nous pouvons retenir les séquences énonciatives suivantes :

8. « Bâtard de bâtardise ! *Gnamokodé!* » (p11)
9. « *Houmba! Houmba!* » (p.110)

Les termes en italique sont rhématiques dans le sens où ils remplissent une fonction prédicationnelle, c'est-à-dire qu'ils donnent une information sur l'attitude des locuteurs (Fama, Bakary et le délégué de syndicat). « *Gnamokodé* » est postposé à un GN (Bâtard de bâtardise !) de modalité exclamative qu'il complète sur le plan sémantique. Il s'agit d'un évaluatif dépréciatif, un terme de mépris ou une insulte grave que Fama utilise assidûment pour ruminer sa colère et pour condamner avec véhémence le comportement liberticide des nouveaux dirigeants de la république « la Côte des ébènes » qu'il accuse d'être responsables de tous les dérapages économiques et socioculturels et particulièrement de toutes les injustices dont il est victime. Quant à « *Houmba!* », c'est une formule de civilité ou une réplique conversationnelle utilisée par les locuteurs malinkés à l'endroit d'une personne distinguée. Dans le contexte-ci, sa reduplication permet de traduire la profonde marque de déférence du griot envers Fama, son maître et son prince. « *Gnamokodé!* » et « *Houmba!* », termes antinomiques du point de vue sémantique, fonctionnent ici comme des « phrasillons » (Tesnière, 1965) à forte valeur modale.

3.1.4. Les prophrases

Dans une quête incessante d'expressivité doublée du désir de donner une « coloration africanisée » à son discours, Krourouma emploie régulièrement des expressions idiolectales auxquelles il associe des prophrases⁴⁷ pour construire

⁴⁷ - Mot-outil pouvant remplacer une proposition et qui est le plus souvent un fragment discursif servant de réponse à une interrogation comme oui / non, si, ha!, etc.

une sorte de « *vohou-vohou* »⁴⁸ *langagier*. Il s'agit, entres autres, des suites averbales suivantes :

10. « *Oui ! Oui !* Merci, j'ai compris, s'écria Bakary » P.99

11. « *Non ! Non !* Descends, vieux ! Monte dans le camion de tête de file ! » (p.81)

Les mots-outils « *Oui ! Oui ! / Non ! Non !* » sont catégorisés dans la littérature grammaticale comme des unités averbales, parce que marques d'approbation ou de désapprobation de locuteur. Pareillement aux structures idiolectales, ce sont des phrases « affranchies » de prédication verbale. Diversement dénommés « mots-phrases » (M. Riegel et *al.*, 1999), « phrasèmes » (L. Depecker, 1999), ces « formes de parole » se caractérisent par un figement morphologique et fonctionnent en réalité comme phrase. Revêtant une analogie sémantique avec la suite « *je ne suis pas d'accord* » ou *je n'y adhère pas* », la reduplication de « *Non !* » traduit l'émphase avec laquelle « le délégué du syndicat national des transporteurs » exprime son désaccord vis-à-vis de l'impertinence de Fama. L'usage de ce mot-phrase permet de véhiculer l'assurance de celui-ci qui s'oppose avec fermeté à la tentative d'infraction aux règlements en vigueur à l'autogare. Sous cet angle, le procédé reduplicatif sert de mise en emphase à la valeur oppositive de non.

3.2. La phrase averbale de type dirhématique

Les dirhématiques sont des suites composées de segments thématique et rhématique. Dans le corpus, deux sortes de suites non-verbales ont été distinguées sur l'échelle de la dirhématicité : les dirhématiques à activateurs prédicationnels et les dirhématiques à rhème ou à thème explicite.

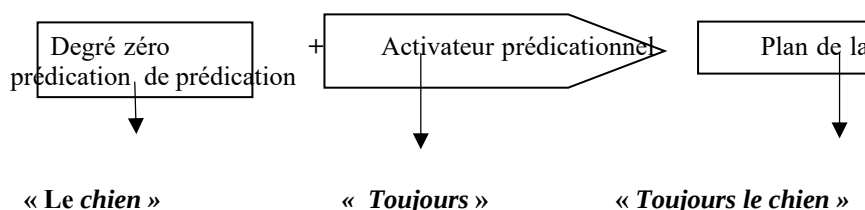
3.2.1. Les dirhématiques à « activateurs prédicationnels »

Diversement appelés « appuis de prédication » (L. Lefeuve, 1999) ou

⁴⁸ - Le wohou-wohou est un mouvement d'art plastique lancé en 1980 en Côte d'Ivoire. Sa particularité réside dans l'assemblage du collage, de la peinture à huile et de l'usage des matériaux locaux bruts permettant de rompre avec la convention occidentale.

« actualisateur d'existence » (J. Gardes-Tamine, 1986), les unités linguistiques dénommées ici « activateurs prédicationnels » entraînent le positionnement des syntagmes avec lesquels ils sont combinés sur le plan de la prédication tout comme les actualisateurs substantivaux inscrivent les noms dans l'ordre des règles de la syntaxe. Ils confèrent en plus une intensification ou une quantification de la portée rhématique au syntagme averbal en générant la dichotomie des dirhèmes en différents plans discursifs que nous représentons de la façon suivante :

Soit l'énoncé : « *Toujours le chien !* ». La suppression de « *toujours* » donne « *Le chien* » qui devient un simple groupe nominal actualisé à valeur de notoriété parce que connu ou supposé connu des interlocuteurs du fait de la valeur de notoriété du déterminant défini « *le* ». On aura alors deux plans discursifs se décrivant de la sorte :



Dans le schème relationnel, l'adverbe aspectuel « *toujours* » a pour fonction d'amener le groupe nominal « *le chien* » sur le plan de la prédication. Autrement dit, il permet de modaliser l'énoncé, d'exprimer la manière dont le locuteur envisage le procès interlocutif. « *Toujours* » apporte particulièrement ici une empreinte d'emphasis dans sa combinaison avec « *le chien* ». Appartenant à un éventail grandement ouvert, ces éléments linguistiques, qui constituent des indices de subjectivité de l'énonciateur, sont parsemés dans l'univers romanesque de Kourouma où ils assurent la dynamique interactionnelle des protagonistes de l'œuvre. Observons le comportement syntaxique et sémantique de quelques-uns :

12. « Ah ! Le jour tombe, ***pas*** de bâtarde ! » (p.15)

13. « **Encore un orage !** Le pont étirait sa jetée sur une lagune latérite de terres charriées par les pluies de la semaine. » (20)
14. « **Et des remords !** Fama bouillait de remords pour avoir tant combattu et détesté les Français [...] » (p.22)

En plus de leur propriété à conférer une dimension rhématique au GN ou au G. Adj., l'usage des activateurs prédicatifs entraîne une coalescence du thème et du rhème. Ces deux portions phrastiques peuvent être dissociées par un recours à la prédication verbale usant d'un « actualisateur d'existence » : « il y a / il existe ». Ainsi, on aura : « **pas de bâtardise** » (12) dans le sens de « de grâce, on ne veut plus de bâtardise » pour sous-entendre « *qu'il y a de la bâtardise* » ; Il s'agit ici d'une réplique exprimant une certaine lassitude ou un agacement devant l'hypocrisie ambiante qui règne dans la société et dont les conséquences sont préjudiciables sur la cohésion communautaire. « **Encore un orage** » (13) = « *Il existe continuellement des moments orageux* » ; « **Et des remords** » (14) = « *il y a de plus en plus de remords* ». Il faut préciser que les remords font allusion à la douleur consécutive aux actes manqués de certains épisodes de la vie de Fama ; sa mémoire les ravive et en démultiplie pour ainsi dire l'ampleur. Le joncteur « et » ajoute donc une dimension qualitative et quantitative au GN « des remords ». En effet, l'emploi des déterminants complexes « pas » (12), « encore » (13), « et » (14), donne la latitude à Kourouma de mettre en saillance la prédication existentielle des syntagmes en cause et par la même occasion lui permet de combler le déséquilibre logico-syntaxique thème/rhème qu'occasionnerait l'usage des suites averbales sans marqueur. Dans les phrases sans verbe, « les appuis de prédication » (Lefeuve, 1999 : 48) ont une fonctionnalité ternaire: donner du relief à l'expression du rhème, lui apporter une valeur de quantification et se positionner comme des « focaliseurs-emphatisers ». Ces fonctions s'observent nettement dans « **Encore un orage** », « **Et des remords** », où on dénote une superposition des actes locutoires de quantification, d'intensité et d'emphase.

Examinons ces autres exemples :

15. « Il se leva, se frotta le visage avec les deux mains jointes. **Silence encore.** Sûrement en ce moment, les mânes pénétrèrent dans la maison [...] » (p.68)

16. « Même si la nuit devenait le jour, de toutes leurs cachettes ils ne gratteraient jamais assez d'argent [...] **Donc encore** des dettes ! » (p.73)
17. « Sous l'orage pareil, personne, personne d'autre ne pouvait arriver et les surprendre. **Donc seuls, absolument seuls.** » (p. 75)

« **Silence encore** » (*Il existe continuellement des périodes de silence*) est une expression qui évoque des moments silencieux de profonde piété alternant avec gestes et paroles qui rythment la période sacrée de consultation du prêtre occultiste. Si dans l'expression « **pas de bâtardise** » (12), l'idée de quantification est moins évidente comme dans « **Silence encore** » (15), on note cependant que l'emphase est clairement perceptible dans les séquences (16) et (17), à travers l'emploi d'activateurs « **donc** » et « **absolument** ». En effet, l'énoncé (17) évoque le cas de phrase averbale de type attributif en ce sens qu'il peut aisément être transformé en phrase copulative lorsqu'on recourt à « être ». Dans cette perspective analytique, l'adjectif « seuls » sera attribut du sujet: « **Donc seuls, absolument seuls.** » = *nous sommes absolument seuls*. En pareille situation, l'usage des marqueurs « **donc** » et « **absolument** » constitue un procédé discursif consistant à donner plus de « force » à la fonction de focalisateur-emphatiser et à créer un effet grossissant sur les constituants auxquels les activateurs de prédication sont joints. Des exemples supra-mentionnés, nous remarquons aussi que les activateurs prédicationnels sont de diverses natures grammaticales (adverbe, conjonction, déterminant, etc.) et ont la possibilité d'occuper une position frontale ou finale du syntagme prédiqué. Ainsi, on distingue les postures suivantes :

« **Pas de bâtardise** » (12) : antéposition de l'adverbe (*pas*) + GPrép. (*de bâtardise*)

« **Encore un orage** » (13) : adverbe antéposé (*Encore*) + GN (*un orage*)

« **Et des remords** » (14) : conjonction de coordination (*et*) + GN (*des remords*)

« **Silence encore** » (15) : Adverbe postposé (*Encore*) + Substantif (*Silence*)

« **Donc encore des dettes !** » (16): doublon de marqueur : conjonction (*donc*) + Adverbe (*encore*) + GN (*des dettes*)

« **Donc seuls, absolument seuls** » (17): Conjonction (*donc*) +Adjectif

(Seuls) / Adverbe antéposé
 (absolument) +Adjectif
 (Seuls).

A partir de l'analyse des phrases averbales dirhématiques, nous pouvons alors établir deux types de rapports syntaxique et logico-sémantique:

- a. Activateur prédicationnel + Syntagme averbal + [complémentation ou contexte de droite] (marqueur antéposé)
- b. Syntagme averbal + Activateur prédicationnel + [complémentation ou contexte de droite] (marqueur postposé)

3.2.2. Les dirhématiques aux thèmes et rhèmes explicites

Nous évoquons ici l'usage des suites averbales dans lesquelles les segments thématique (sujet) et rhématique (prédicat) sont clairement représentés dans le même plan énonciatif, la linéarité des termes thème /rhème pouvant être permutable selon le segment phrastique objet d'accentuation. Les énoncés ci-après permettent un bon cadrage du volet descriptif et explicatif de cette section :

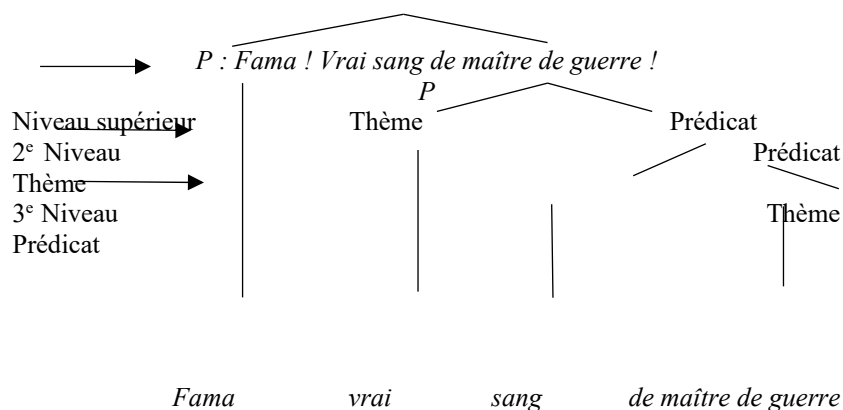
19. « Fama ! Vrai sang de maître de guerre ! » (p14)
20. « Au large, seul maître et omniprésent, le soleil. » (p51)
21. « Togobala, le village natal (...) sûrement les mêmes vautours de toujours, de son enfance (...) » (p102)

Les phrases averbales ci-dessus se distinguent les unes des autres du fait de leur contenu morphématique ou par rapport à leur longueur. L'énoncé (19) contient moins de mots que l'énoncé (20) et l'énoncé (21) en comporte plus que l'énoncé (20). On remarque aussi que dans certaines suites averbales, thème ou rhème est disloqué en périphérie droite ou gauche produisant ainsi un effet d'hyperbate⁴⁹. Les phrases (20) et (21) s'observent sur cet axe analytique : « *Au large, seul maître et omniprésent, [le soleil.]* » / *[Togobala], le village natal [...], sûrement les mêmes vautours de toujours, de son enfance* ». Le GN

⁴⁹ - L'hyperbate est une forme de mise en relief de mots, rejetés en fin de phrase, comme des adjectifs placés ainsi en dislocation.

thématique « le soleil » est en posture de détachement droite du rhème « *Au large, seul maître et omniprésent* » qui lui est associé. Il est en épithète tout comme « Togobala » en dislocation gauche. Ce procédé transforme le syntagme disloqué en focus, créant ainsi sa mise en relief.

Sur le plan logico-syntaxique, chacune des phrases peut donc être subdivisée en portions thématique et rhématique (sujet et prédicat). La séquence prédicative connaît ensuite une récursion formant un prédicat à plusieurs niveaux structuraux. Une illustration arborescente de la phrase (19) permet une mise relief du niveau d'hierarchisation des thèmes et rhèmes et du degré de subordination de ceux-ci.



Le même procédé de clivage (en thèmes et rhèmes) pouvant être appliqué aux autres énoncés, les structures des phrases dirhématiques permettent alors la réécriture ci-après :

$P \Rightarrow \text{Thème} + \text{Rhème} + [\text{Récursion dirhématique}]$

Thème + Rhème = Niveau supérieur

Récursion dirhématique = Niveau subsidiaire.

De cette représentation, nous notons que la récursion des dirhèmes peut être illimitée au gré du scripteur. Autrement dit, on pourrait accroître à l'infini l'ajout de dirhèmes au syntagme noyau jouant le rôle de prédicat. Kourouma recourt à ce procédé linguistique comme tel est le cas à travers les extraits suivants :

22. « Un regard criard de buffle noir de savane. Les cheveux tressés, chargés d'amulettes, hantés par une nuée de mouches. Des boucles d'oreilles de cuivre, le cou collé à l'épaule par des carcans de sortilèges comme chez un chien chasseur de cynocéphales. » (p.40)
23. « Ô Mânes des aïeux ! Grands génies des montagnes aux sommets toujours verts ! Génies des biefs insondables ! » (p 71).

Nous remarquons, en effet, que la structure de la phrase (22) présente une multiplication de dirhèmes que l'écrivain utilise pour construire le portrait de Balla le sorcier : « *Des boucles d'oreilles de cuivre, le cou collé à l'épaule par des carcans de sortilèges comme chez un chien chasseur de cynocéphales* ». L'alignement de ce type de dirhèmes sans verbe est constamment employé par l'auteur dans les microséquences descriptives de la trame narratologique ; mais il l'utilise aussi dans le cas des vocatifs où la fonction incantatoire du langage permet à l'écrivain de créer un univers de confluence spirituelle entre les humains et les génies. La phrase (23) s'inscrit dans cette optique : « *Ô Mânes des aïeux ! Grands génies des montagnes aux sommets toujours verts ! Génies des biefs insondables !* ». A travers ces segments phrastiques, le prosateur, « échafaudé » une volonté manifeste, celle de « ressusciter » une atmosphère génésiaque de l'Afrique profonde où les génies vivent en parfaite symbiose avec les humains. Un tel degré de connivence donne la latitude au règne humain de solliciter constamment le règne spirituel pour un soutien quelconque.

Somme toute, du point de vue typologique, il faut noter que l'œuvre de Kourouma présente une diversité de phrases averbales : les suites averbales de types monorhématiques, les dirhématiques à « activateur prédicationnel » et les dirhématiques à thème ou à rhème explicite. Certaines sont dotées d'une autonomie syntaxico-sémantique contrairement à d'autres. Nous présumons que l'usage récurrent d'unités averbales par Kourouma est loin d'être fortuit ; il

participe plutôt à une dynamique qui vise à conférer une empreinte d'oralité à l'écriture du romancier ivoirien. L'analyse des manifestations langagières faisant de ces unités averbales les marques de l'oralité représentée est le point focal de la séquence suivante.

4. Les phrases averbales comme manifestations de l'oralité

En parlant de structures averbales comme manifestation de l'oralité, nous faisons abstraction de l'oralité textuelle, celle qui inclut proverbes, dictons, légendes comme formes littéraires. Par l'intitulé de cette partie, nous évoquons l'oralité définie comme « *la forme écrite de la langue prononcée à haute voix* » (J. Dubois et al., 2001, p. 336) ou comme des « scories » laissés dans le discours, c'est-à-dire des traces qui se présentent sous forme de pauses, d'hésitations, de reprises, d'incomplétudes, d'interruptions, de ruptures de construction, etc. (C-B. Benveniste, 1997, p. 35). Toutes ces manifestations langagières se décèlent à travers les énoncés averbaux par plusieurs indices énonciatifs : *les interjections, les ponctuations, les procédés de dislocation et d'ellipse, les expressions idiolectales, le vocatif, la syntaxe désorganisée, les répétitions, l'usage récurrent des phatèmes,*⁵⁰ *les emprunts lexicaux aux langues africaines, etc.* La phrase averbale peut être alors perçue de façon générale comme un creuset de confluence d'une hétérogénéité de marqueurs d'oralité représentée. Nous analyserons ces formes linguistiques comme marques de l'oralité ou de l'oral, mais il faut préciser que nous n'avons nullement la prétention de faire une étude panoramique de ces éléments langagiers. Par souci de concision, cette section s'articulera autour de deux séquences intitulées : l'analyse des interjectives exclamatives et celle de la composition des unités averbales où nous ferons brièvement mention du procédé de topicalisation.

4.1. Des interjectives exclamatives

Plusieurs structures averbales confèrent une illusion d'oralité au récit de Kourouma du fait de leurs formes interjectives et exclamatives. On en

⁵⁰ - Éléments linguistiques employés par le locuteur pour capter l'attention de son interlocuteur. En situation dialogale, ces éléments remplissent la fonction phatique du langage.

distingue deux catégories :

- La première regroupe des phrases comportant un seul morphème interjectif en posture frontale d'énoncés comme on l'observe dans les extraits qui suivent :
 - 24. « **Ah !** Le jour tombe, pas de bâtardise » (p. 15)
 - 25. « **Oh !** Horodougou ! Tu manquais à cette ville (...). (p21)
 - 26. « **Euf !** Dis à ton tour des souhaits de bénédictions à mon endroit » (p.49)
- La deuxième catégorie se rapporte aux phrases qui présentent l'usage dupliqué de morphème interjectif en position finale d'énoncés. L'allusion est faite aux segments phrastiques en infra :
 - 27. « Des masques de diables. **Hé ! Hé ! Hé ! Hé !** » (p.71)
 - 28. « Pour qu'on t'appelle grand coureur il faut en avoir un qui se lève devant. **Euh ! Euh ! Euh !** » (p.130)
 - 29. « - Menteries ! Menterie ! Ronronna le vieil affranchi. Menterie ! **Aiu ! Aiu !** » (p.111)

Les morphèmes interjectifs (italique gras), en usage unique ou en emploi dupliqué, fonctionnent ici comme amplificateurs des états émotifs dans le sens où ils intensifient l'expression des affects. Nous inscrivons notre vision dans celle de G. Gustave (2008, p. 199) selon laquelle une phrase interjective est cette unité discursive dont le vecteur n'est pas seulement le verbe mais le mouvement expressif, porté à son maximum. Dans les situations conversationnelles, on remarque que les énoncés comme « *Euh !* » « *Hé !* » « *Euf !* », « *Oui ! Oui !* » sont une sorte de mise en parole des improvisations, des hésitations, des recherches de lexiques appropriés ou des inachèvements dans les discours. Or, ces manifestations langagières sont constamment présentes dans les actes locutoires des personnages de Kourouma. En outre, du point de vue des marqueurs pauxaux, nous remarquons que les phrases averbales sont régulièrement ponctuées par le signe d'exclamation. En effet, Dénommant l'interjection exclamative « *factif nominal* », J. Damourette et E. Pichon (1911-1930, p. 732) soutiennent qu'il « *suffit de lire quelques pages*

d'un ouvrage littéraire, d'écouter quelques instants une conversation pour se rendre compte que le factif nominal joue un rôle très important dans le parler de tous les Français». Cette citation est suffisamment instructive sur la problématique de l'interjection exclamative en tant que manifestation linguistique de l'oralité au niveau du lexique et de la syntaxe dans les écrits. En parsemant son œuvre de tels indices linguistiques, il est clair que l'univers romanesque de l'écrivain ivoirien devient moins une simple représentation de l'oral du fait qu'il prend au-delà, l'allure d'une certaine théâtralisation de la parole. Le recours régulier aux expressions idiolectales « ! *Gnamokodé!* », « *Houmba! Houmba!*, etc. » constitue alors un véritable acte de couronnement de cette intention d'oralisation du récit, car la présence d'idiolectes ancrent davantage l'espace romanesque dans la dimension de l'entre dire et écrire. Il s'agit bien ici d'une situation traduisant le dessein de l'auteur, lequel consiste à vouloir faire sienne la langue française, voire à l'africaniser afin de mieux traduire « l'âme » africaine. La théâtralisation de l'oralité s'observe aussi par une particularité syntaxique déterminée par la brièveté qui caractérise plusieurs suites averbales.

4.2. Du point de vue du volume des suites averbales

En situation de libre échange, les interlocuteurs ont clairement une bonne perception physique de l'un et de l'autre y compris du contexte d'énonciation. La transmission du message se fait alors par des gestes, des mimiques et surtout par l'emploi de phrases courtes (verbales ou averbales). Ainsi, pour se faire comprendre, l'interlocuteur n'est pas contraint de produire des phrases complexes dont l'emploi serait perçu comme une perte de temps. Dans l'œuvre de Kourouma, cette particularité syntaxique se manifeste à travers une pluralité de monorhèmes et de dirhèmes qui s'organisent autour d'un patron syntagmatique isolé ou accompagné d'un segment thématique ou rhématique. Les phrases courtes transposent donc le discours de l'auteur dans le plan de l'oralité. Nous en étudions quelques extraits :

31. *Maudit griot ! Maudite toux !* (p.14) : P → GN (Adjectif + Nom)
32. *Eclats de rire*. Fama tendit les oreilles. (p.17) : P → GN (Nom + complément du nom)

33. *Un enfant !* en avoir et le laisser traîner ainsi ! (p.54) P → Gpe substantival

Ces phrases portent atteinte à la syntaxe propositionnelle du fait de leur caractère incomplet sur les plans structurel et sémantique. Elles rapprochent le rythme de la trame romanesque de celui de l'oralité en ce sens qu'elles semblent reproduire les groupes de souffle constatés le plus souvent en situation conversationnelle. Elles donnent en outre une impression de raccourci, d'accélération, qui permet de renforcer une idée ou une émotion et qui concourt au ton de l'oralité. Plusieurs suites averbales reproduisent aussi la structure de la phrase parlée qui est, selon M. Cressot et L. James (1996, p. 202), « *une construction qui trahit le désordre émotionnel du sujet parlant, avec des syntaxes dissociées donnant l'illusion d'une pensée qui se cherche* ». Ce dérangement affectif se traduit aussi par le procédé de topicalisation (décrit dans les pages antérieures) dans les structures averbales. Toutes ces manifestations langagières permettent l'ancrage du récit dans le plan de l'oralité.

En somme, la récursivité des interjections, des ponctuations, des procédés de dislocation, des expressions idiolectales, etc., observables à travers les unités averbales joue un rôle déterminant dans l'univers romanesque de Kourouma. Toutes ces manifestations langagières constituent des indices de l'oralité représentée dans le roman.

Conclusion

Pour conclure, il faut dire que l'œuvre de Kourouma présente une diversité de phrases averbales qui se plient davantage au tempérament du romancier. Autant l'on note une récurrence des suites averbales de types monorhématiques dans l'œuvre, autant les dirhématiques à « activateur prédicationnel » et à thème ou à rhème explicite se particularisent aussi par leur constance. L'étude a aussi montré que les unités averbales sont aptes à traduire toutes les inflexions de la pensée au même titre que les phrases verbales. Toutefois, dans l'expression de degré élevé d'affects, l'auteur recourt régulièrement aux structures averbales exclamatives. La fréquence de ces unités averbales est loin d'être la conséquence de l'inculture de l'auteur ; au contraire, elle participe plutôt à une dynamique qui vise à conférer une empreinte d'oralité à l'écriture de Kourouma. « Le saupoudrage » du récit de la rythmique orale traduit

l'intention de l'écrivain ivoirien de vouloir faire revivre la tradition africaine dans laquelle l'oralité jouait un rôle capital dans tous les domaines de la vie.

Références bibliographiques

- BALLY Charles ([1932], 1965), *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, France.
- BARDIN Laurence (1983), *L'analyse de contenu*, Paris, Ed. PUF.
- BAVOUX Claudine (1997), *Sociolinguistique : les concepts de base*, Paris, Ed. Mardaga.
- BENVENISTE Emile (1966). *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- BENVENISTE Claire Blanche (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ed. Ophrys.
- BLACH RE Jean-Claude (1993), *Négritudes. Les écrivains Afrique noire et la langue française*, Paris Harmattan.
- CRESSOT Marcel, JAMES Laurence (1996), *Le Style et ses Techniques*, Paris, PUF.
- DAMOURETTE Jacques, PICHON Edouard (1911-1930), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française : Adjectif nominal. Adverbe. Injection. Phrase nominale*, Paris, Ed. d'Artrey, tome 2.
- DEPECKER Loïc (1999), « Monème, syntème et phrasème. Essai d'introduction du concept de phrasème dans la théorie fonctionnaliste », in *La Linguistique*, vol. 35/2, p. 43.
- DOSTIE Gaétane, (2012), « Ben en tant que collocatif discursif » in *Travaux de linguistique*, n°65, pp. 105-122.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathé, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre, (2001), *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1986), "Introduction à la syntaxe (suite), Les présentatifs", in *L'Information grammaticale*, n° 29, pp. 34-36.
- GREVISSE Maurice (1969), *Le bon usage*, Paris, 9^e éd. Duculot.
- GUSTAVE Guillaume (2008), *Leçons de linguistique*, vol. 18, Les Presses de l'Université de Laval.
- KOUROUMA Ahmadou (1970), *Les soleils des Indépendances*, Paris, Ed. Seuil.

- LEFEUVRE Florence (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LE GOFFIC Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MANESSY Gabriel (1994), *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René (1999), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SECHEHAYE Albert (1950), *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris, Librairie Champion.
- TESNIÈRE Lucien (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- WAGNER Robert-Léon, PINCHON Jacqueline (1962). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.